

vité débordante dans les ateliers d'alphabétisation du Québec.

L'exposition a été rendue possible grâce à la collaboration des groupes suivants: l'UNESCO; le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec; le Centre de lecture et d'écriture (CLE); Lettres en main; Tour de lire; le Centre de ressources en éducation populaire (CÉCM); les Commissions scolaires Les Écores, Ste-Croix, Valleyfield et Lac Témiscamingue; Alpha-Liaison; l'Office de la protection du consommateur, Littérature de l'oreille; la Bibliothèque municipale de Montréal; le Collège Frontière.

Le problème de l'analphabétisme vous préoccupe, ou vous touche de plus près? La Maison de la poste, 640, rue Sainte-Catherine Ouest, à Montréal, vous invite à venir visiter son exposition sur l'alphabétisation, du lundi au vendredi, de 8h à 17h45, le samedi, de 8h30 à 16h45, ou dans le cadre d'une visite guidée. Ces visites sont offertes du lundi au vendredi, à 10h et à 14h, sur rendez-vous seulement.

Pour renseignements Johanne Hallé, La Maison de la poste (514) 283-4185.

Dans notre dernier numéro, nous vous présentions un beau poisson qui illustre une flamme d'oblitération du Luxembourg sur le thème de la protection des poissons d'eau douce.



Aujourd'hui, voici une reproduction de l'oblitération premier-jour des timbres de France représentant des poissons d'eau douce. L'air de famille entre les deux illustrations est remarquable. Quelle coïncidence!

Émission postale Croix-rouge française 1970

JACQUES NOLET AQEP

INTRODUCTION

Tous les philatélistes qui collectionnent les timbres-poste français connaissent les émissions postales de fin d'année qui comportent une surtaxe destinée au fond d'aide de la Croix-Rouge française.

Nous aimerions attirer votre attention, par cet article, sur l'émission de 1970 qui fut consacrée aux fresques de la chapelle de Dissay, dans la région avoisinante de la ville de Poitiers.

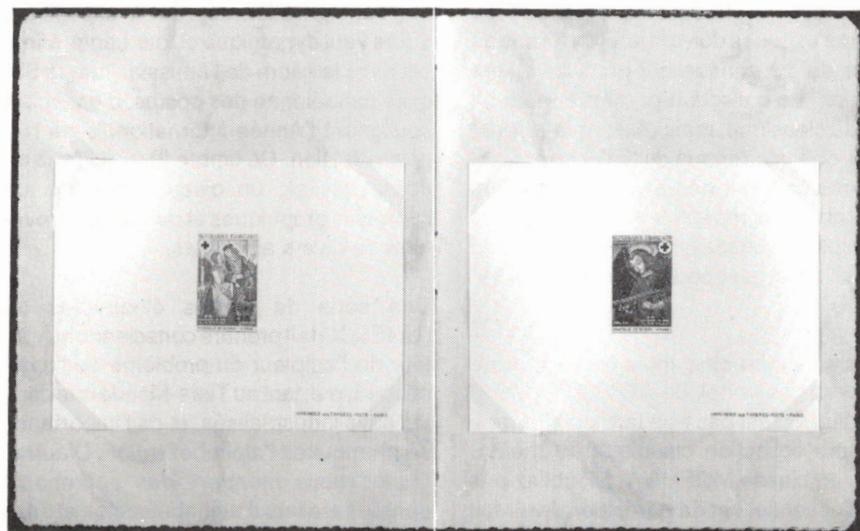
Le rapide tour d'horizon que nous ferons sur cette émission comportera non seulement les «tirages intérieurs» (ce qui en a permis la réalisation technique), mais également les «tirages spéciaux» (qui furent faits après l'impression des timbres).

DÉVELOPPEMENT

Le survol de cette émission commémorative portera sur les points suivants et permettra, même aux lecteurs non initiés, d'apprendre des aspects méconnus de la philatélie française: après avoir évoqué l'occasion qui a suscité cet article (I), nous esquisserons les tirages intérieurs requis par cette émission postale (II), traiterons des deux timbres-poste dentelés mis en vente (III), et finalement nous aborderons les tirages spéciaux (IV).

I - OCCASION

Depuis de nombreuses années nous nous sommes intéressés tout particulièrement aux «à-cotés» de la philatélie française, spécialement aux éléments suivants: esquisses préliminaires, projets



refusés, dessins, épreuves d'artiste ou d'atelier, épreuves de luxe, blocs-feuillets et épreuves collectives.

Quel ne fut pas notre étonnement de voir, dans une vente sur offres il y a une dizaine d'années, apparaître un petit livret spécial de cette émission commémorative de la Croix-Rouge française de 1970 qui nous était totalement inconnu!

Nous avons évidemment fait une offre appropriée et avons eu la chance de nous le procurer à bon compte. À partir de cette acquisition exceptionnelle, nous nous sommes de plus en plus intéressés à cette émission postale française et nous vous présentons maintenant, dans cet article, le fruit de notre recherche.

A) Contenu

Quel est donc le contenu de ce petit livret spécial (illustration #1) qui a tant retenu notre attention et qui a suscité la présente recherche? Il contient deux «tirages intérieurs» (pages 1 et 2) et quatre «tirages spéciaux» (pages 3 à 6) tant pour la France que pour la Réunion.

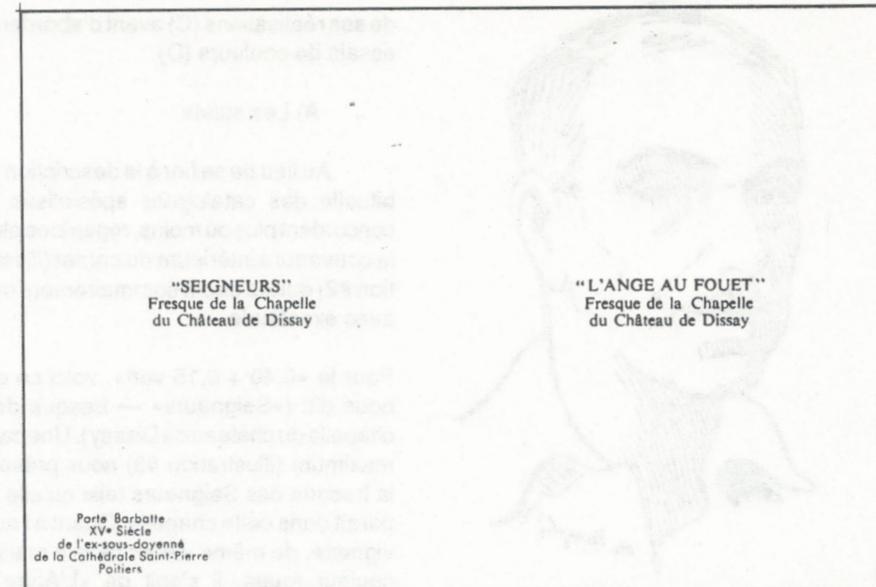
B) Provenance

À l'intérieur d'une des couvertures de ce petit livret rouge relié, est indiquée sa provenance: il s'agit de l'Imprimerie des timbres-poste de Paris. Par conséquent, nous avons affaire à une production officielle des PTT françaises, même si elle est réservée dès l'origine à une très petite élite ainsi favorisée par les responsables de la poste française.

C) Tirage

Nous ignorons actuellement quel est le tirage exact de ce petit livret rouge, mais nous pensons qu'il doit être probablement inférieur à cinq exemplaires.

Les raisons qui motivent cette opinion reposent sur les faits suivants: (1) le tirage des épreuves d'artiste françaises ne dépasse pas dix-neuf exemplaires sous peine d'endommager gravement le poinçon qui n'est pas encore durci; (2) la distribution des épreuves d'artiste est immuable: deux au dessinateur, sept au graveur, deux pour les registres officiels (imprimerie et PTT) et quelques autres pour ceux qui les obtenaient automatiquement.



2

Voilà pourquoi nous estimons à cinq exemplaires au maximum le tirage réel de ce petit livre rouge «spécial» réalisé lors de cette émission en faveur de la Croix-Rouge française.

D) Conclusion

Ayant en main cette production exceptionnelle de l'Atelier du Timbre de France, nous avons le goût de faire partager à nos lecteurs les trésors qu'il contient ainsi que les autres éléments qui concernent cette émission postale française mise en vente le 12 décembre 1970.

II - LES TIRAGES INTÉRIEURS

Pour bien comprendre la beauté de ces timbres-poste ainsi que l'originalité de ce livret rouge spécial, il faut d'abord parler des sujets proposés par ces vignettes postales (A), du travail de gravure (B) et



3



4



12

5

REPUBLIQUE FRANÇAISE



maquette 6
GANDON 1970

6

de ses réalisations (C) avant d'aborder les essais de couleurs (D).

A) Les sujets

Au lieu de se fier à la description habituelle des catalogues spécialisés qui concordent plus ou moins, regardons plutôt la couverture intérieure du carnet (illustration #2) qui les décrit sommairement mais avec exactitude.

Pour le «0,40 + 0,15 vert», voici ce qu'il nous dit: («Seigneurs» — fresque de la chapelle du château de Dissay). Une carte-maximum (illustration #3) nous présente la fresque des Seigneurs telle qu'elle apparaît dans cette chapelle. Quant à l'autre vignette, de même valeur faciale mais de couleur rouge, il s'agit de «L'Ange au fouet». Une seconde carte-maximum (illustration #4) montre un gros plan de l'Ange au fouet choisi pour la vignette rouge de cette émission spéciale.

B) Le graveur

Les PTT confieront à l'un de leur plus illustres graveurs, Pierre Gandon (illustration #5), le soin d'exécuter le travail artistique qui allait permettre la réalisation des timbres à l'aide des deux sujets déjà choisis.

(1) les maquettes

Comme d'habitude, il exécuta en premier lieu des dessins préliminaires à partir des deux sujets choisis préalablement par l'administration des PTT: celui des Seigneurs (illustration #6) et celui de l'Ange au fouet (illustration #7).

(2) les poinçons

Ses deux dessins préliminaires ayant été retenus le 12 mai 1970 selon une annotation manuscrite que l'on retrouve au bas des esquisses présentées, Pierre Gandon aborda leur transfert sur un poinçon d'acier doux. Ce travail exige normalement environ un mois par poinçon.

REPUBLIQUE FRANÇAISE



maquette 7
GANDON 1970

7

Nous pouvons donc estimer qu'il termina son travail de gravure vers la fin du mois de juin et qu'il en soumit les épreuves aux responsables afin d'obtenir l'assentiment requis des PTT au début du mois de juillet 1970.

C) Les épreuves d'artiste

La trace matérielle de son travail de gravure demeure l'épreuve d'artiste (tirage 19) qui constitue normalement l'impression la plus fine des poinçons gravés. À noter qu'à cette époque toutes les épreuves d'artiste françaises comportent trois marques de contrôle officiel gaufrées sur le papier épais de l'épreuve où était imprimé ce poinçon gravé: d'abord une presse et la marque «contrôle» (situées dans le coin inférieur gauche); ensuite une tête de Cérès (dans la partie supérieure gauche); enfin l'origine de cette épreuve « l'Imprimerie des timbres-poste — Paris », légende imprimée à la verticale sur le côté droit de l'épreuve.

Tirées du petit livret rouge déjà mentionné, nous retrouvons à la troisième page d'abord l'épreuve d'artiste en noir des «Seigneurs» (illustration #8) puis celle de «L'Ange au fouet» (illustration #9) sur la suivante.



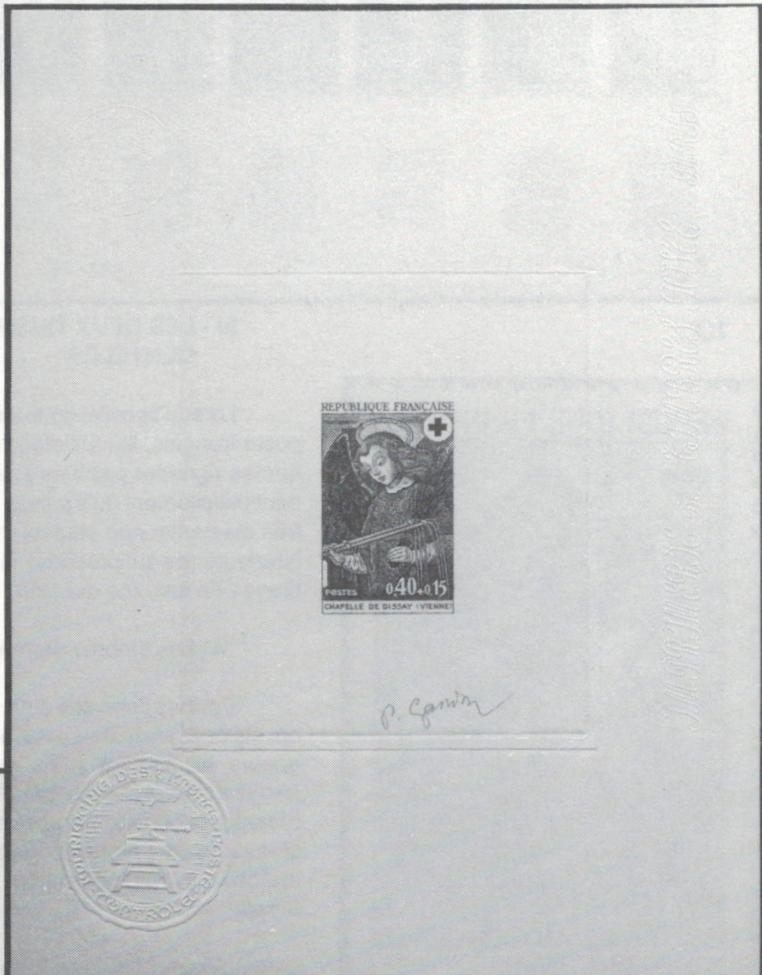
p. Gandon



8



p. Gandon



9

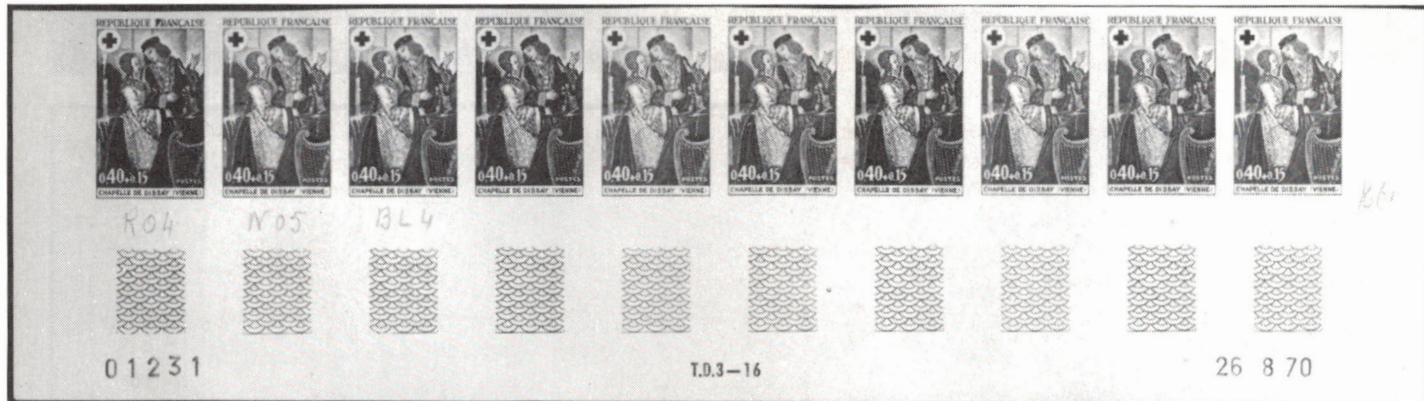
D) Les essais de couleur

Nous avons réussi, au cours des années subséquentes, à nous procurer deux bandes de dix avec coincé daté des «Essais de couleur» réalisés par l'Atelier du Timbre de France afin de permettre aux responsables de choisir les nuances requises pour l'impression de ces vignettes postales.

Dans la bande que nous vous présentons (illustration #10), nous découvrons des informations fort intéressantes: d'abord la date de réalisation (le 26 août 1970), puis la presse utilisée (T.-D. 3-16) ainsi que le numéro d'ordre (01231); finalement, les trois nuances présentées dans cette feuille d'Essais de couleur (sur les quinze tirées) : RO 4 (Rouge foncé), NO 5 (Noir léger) et le BL 4 (Bleu intense).

Ce qui signifie qu'on a commencé la confection des molettes d'impression à la fin du mois de juillet ou au plus tard au tout début du mois d'août 1970.

Maintenant l'Imprimerie des timbres-poste du boulevard Brune, à Paris, pouvait commencer le tirage de ces deux timbres-poste qui seront mis en vente le 12 décembre 1970.



10

III - LES DEUX TIMBRES-POSTE DENTELÉS

Lorsqu'ils collectionnent les timbres-poste français, les philatélistes ne voient que les vignettes postales émises et imaginent difficilement qu'il puisse y avoir d'autres éléments: non seulement les tirages intérieurs (ce qui précède) mais aussi les tirages de luxe (ce qui suit).

A) Les timbres dentelés

Parlons donc des deux figurines qui ont été émises dentelées: d'abord les Seigneurs (illustration #11), puis celle de l'Ange au fouet (illustration #12). Ces timbres-poste ont été imprimés en feuilles de cinquante, ont eu un tirage de plusieurs millions d'exemplaires et ont été retirés le 8 août 1971.

Le catalogue Marianne (page 394) nous fournit d'intéressantes précisions sur le tirage de ces deux timbres spéciaux: 4,6 millions d'exemplaires des «Seigneurs» ont été réalisés sur la presse #9, tandis que «l'Ange au fouet» commanda 4,9 millions d'exemplaires sur la presse #4.

De plus, le même catalogue nous indique quelles étaient les utilisations postales de ces deux figurines: les usagers de la poste pouvaient affranchir soit la lettre pour le courrier intérieur, soit l'imprimé pour l'étranger (1er échelon).

Ils ont été émis le 12 décembre 1970 comme en fait foi le pli «premier jour» (illustration #13) présenté pour la France. Il en fut de même pour le département français de la Réunion (illustration #14), dont l'émission surchargée a été mise en vente le même jour.

B) Le carnet

Habituellement l'émission «Croix-Rouge» de fin d'année était produite aussi en carnet spécial comportant deux blocs

de quatre de chacune des valeurs émises (illustration #15).

Deux tirages furent requis pour la production technique de ce carnet qui atteignit le nombre total de 613 000 exemplaires (selon le catalogue Marianne): ce qui eut comme résultat concret deux types de carnet (une première pour la philatélie française) qui se distinguent par les inscriptions que l'on retrouve sur la page couverture du carnet.

Le premier type (dit de «la version courante») comporte une inscription «Croix-Rouge» épaisse qui mesure 32 mm (illustration #16) tandis que le deuxième type (désigné comme «la version rare») présente une inscription fine qui s'étend seulement sur 27 mm (illustration #17).

Si nous tenons compte de la cote qui lui est donnée par le catalogue Yvert & Tellier (page 169), nous pouvons croire que le tirage total se répartit de la façon suivante: le premier type (75 %) et le reste (25 %) pour le deuxième type.

C) Conclusion

La très grande majorité des philatélistes possèdent dans leurs collections ces timbres-poste ainsi que la version courante du carnet (et plus rarement la deuxième version), mais seuls les grands spécialistes connaissent les pièces rarissimes (les tirages intérieurs et les tirages de luxe).

IV - LES TIRAGES SPÉCIAUX

Maintenant il convient de traiter des différents «tirages de luxe» qui nous sont présentés dans le livret rouge spécial que nous avons déjà mentionné dans la première partie de cet article: des épreuves de luxe de France (pages 1 et 2) et de la Réunion (pages 5 et 6).



11



12

A) Les épreuves de luxe

Toutes les fois que les PTT de France procèdent à une émission de timbres-poste, elles font un «tirage spécial» désigné comme étant des ÉPREUVES DE LUXE.

(1) France

D'abord parlons de celles émises par la France, dont le tirage varie entre 190 et 250 exemplaires: les Seigneurs (illustration #18) et l'Ange au fouet (illustration #19). Le livret rouge contient un exemplaire de chacune de ces épreuves de luxe insérée sur ses deux premières pages.

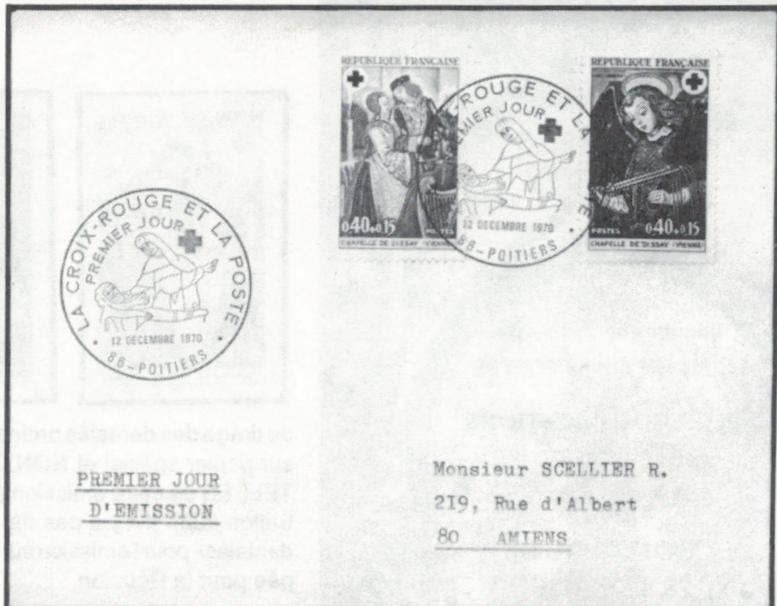
(2) Réunion

À la même date, les PTT françaises ont surchargé 125 exemplaires supplémentaires de ces épreuves de luxe pour le département d'outre-mer de la Réunion.

Nous retrouvons, aux pages 5 et 6 du livret rouge, ces deux épreuves de luxe pour la Réunion: les deux Seigneurs (illustration #20) et l'Ange au fouet (illustration #21).

B) Les non dentelés

En même temps mille vignettes ou vingt feuilles ont été imprimées, au début



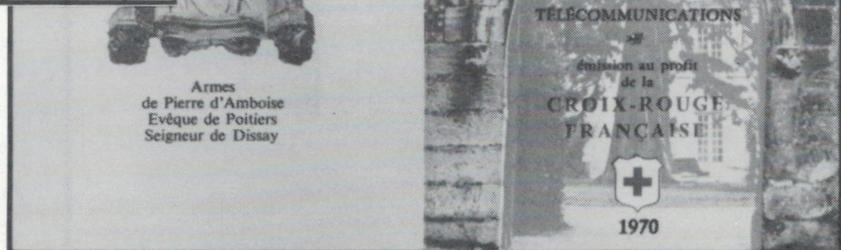
13



15



14

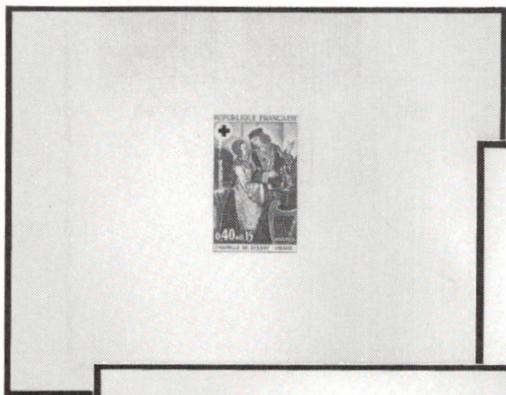


16

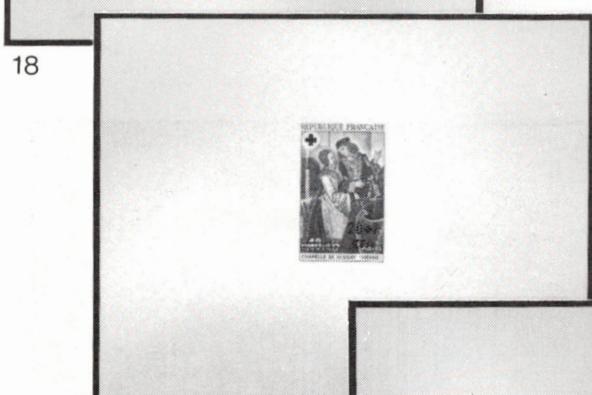
16



17



18



20



21



23



22

Tirée à 25 exemplaires seulement, cette épreuve collective (illustration #23) nous présente ces deux vignettes «côte-à-côte» dans leurs couleurs originales imprimées sur un papier-carton glacé et léger, sans dentelure.

CONCLUSION

du tirage des dentelés ordinaires, sur papier spécial et NON DENTELÉS de cette émission (illustration #22). Il n'y a pas de «non dentelés» pour l'émission surchargée pour la Réunion.

C) L'épreuve collective

Un tirage spécial encore plus rare, l'ÉPREUVE COLLECTIVE, a été produit pour cette émission Croix-Rouge 1970 qui n'a pas été inclus dans le livret spécial rouge (ce qui aurait dû l'être, à notre avis).

Au terme de cet article, nous espérons que nos lecteurs de Philatélie Québec ont pu apprécier non seulement cette émission française de la Croix-Rouge 1970 (timbres-poste dentelés et carnets), mais aussi les tirages intérieurs (épreuves d'artiste et essais de couleur) et les tirages de luxe (épreuves de luxe, non dentelés et épreuves collectives) qui accompagnent normalement toute émission française.

Grâce au livret rouge spécial créé à cette occasion, ils ont pu découvrir des éléments généralement inconnus de la majorité des collectionneurs et philatélistes intéressés à la France et à son département de la Réunion.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Cérès, tome I, 1985 (43e édition)
- 2) Marianne, 1983-1984 (2e édition)
- 3) Maury, 1978 (111e édition)
- 4) Yvert & Tellier, tome I, 1981 (85e année)